

**Séminaire de formation sur l'Acte Uniforme révisé portant organisation des
Sûretés de l'OHADA
Pour les banques du Mali, du Sénégal et du Burkina Faso**

25 - 27 janvier 2012 - Hotel Laico El Farouk, Bamako, Mali

Mercredi 25 janvier 2012

8h30 – 9h : Enregistrement des participants et remise des dossiers

9h – 9h30 : Introduction – présentation du séminaire

- M. Lionel Black Yondo, Département Climat des Investissements, Groupe Banque mondiale
- M. Monsieur Moussa Alassane Diallo, Président de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers (APBEF), Mali
- M. Dorothe Sossa, Secrétaire Permanent de l'OHADA

9h30 – 11h : Présentation générale de la réforme de l'AUS (1)

- Professeur Pierre Crocq, Université Panthéon-Assas, Paris II

11h – 11h15 : Pause café

11h15 – 13h : Présentation générale de la réforme de l'AUS (2)

- Professeur Pierre Crocq, Université Paris-II Panthéon-Assas

13h- 14h : Déjeuner sur place

14h – 16h : Première séance de cas pratiques

- Groupe 1 : Cas pratique A « Financement aux PME (cautionnement et hypothèque) »
 - Maître Abbé Yao, Avocat au Barreau de Côte d'Ivoire
- Groupe 2 : Cas pratique B « Sûretés portant sur les meubles corporels »
 - Maître Karim Fadika, Avocat au Barreau de Côte d'Ivoire
- Groupe 3 : Cas pratique C « « Sûretés portant sur les flux financiers » »
 - Professeur Mactar Sakho, Université Dakar Bourguiba

16h – 16h15 : Pause café

16h15 – 18h : Première séance de cas pratiques (suite)

Jeudi 26 janvier 2012

9h – 11h : Deuxième séance de cas pratiques

- Groupe 1 : Cas pratique C « « Sûretés portant sur les flux financiers »
 - Professeur Mactar Sakho, Université Dakar Bourguiba
- Groupe 2 : Cas pratique A « Financement aux PME (cautionnement et hypothèque) »
 - Maître Abbé Yao, Avocat au Barreau de Côte d'Ivoire
- Groupe 3 : Cas pratique B « Sûretés portant sur les meubles corporels »
 - Maître Karim Fadika, Avocat au Barreau de Côte d'Ivoire

11h – 11h15 : Pause café

11h15 – 13h : Deuxième séance de cas pratiques (suite)

13h- 14h : Déjeuner sur place

14h – 16h : Troisième séance de cas pratiques

- Groupe 1 : Cas pratique B « Sûretés portant sur les meubles corporels »
 - Maître Karim Fadika, Avocat au Barreau de Côte d'Ivoire
- Groupe 2 : Cas pratique C « « Sûretés portant sur les flux financiers »
 - Professeur Mactar Sakho, Université Dakar Bourguiba
- Groupe 3 : Cas pratique A « Financement aux PME (cautionnement et hypothèque) »
 - Maître Abbé Yao, Avocat au Barreau de Côte d'Ivoire

16h – 16h15 : Pause café

16h15 – 16h30 : Troisième séance de cas pratiques (suite)

Vendredi 27 janvier 2012

9h – 11h : Quatrième séance de cas pratiques

- Groupes 1, 2 et 3 : Cas pratique D « Financements structurés »
 - Maître François Nouvion, Avocat au Barreau de Paris (Cabinet Fénéon & Delabrière Associés)

11h – 11h15 : Pause café

11h15 – 13h : Quatrième séance de cas pratiques (suite)

13h- 14h30 : Déjeuner sur place

14h30 – 15h30 : Session plénière de restitution / conclusion

- ❖ Modérateur : M. Pierre Guislain, Directeur, Département Climat des Affaires, Groupe Banque mondiale
- Représentant des séminaristes (banques)
- Représentant des formateurs

15h45 – 16h30 : Cérémonie de clôture

- M. Monsieur Moussa Alassane Diallo, Président de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers (APBEF), Mali
- M. Pierre Guislain, Directeur, Département Climat des Affaires, Groupe Banque mondiale
- Son Excellence M. Lassiné Bouaré, Ministre de l'Economie et des Finances, République du Mali